



MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
REPUBLIQUE DU BENIN

Adresse postale : 01 BP 318 Cotonou  
Téléphones : +229 21 30 09 06  
21 30 86 44 ; 21 31 94 20 ; 21 30 67 36  
Adresses mail : [mae.sg@gouv.bj](mailto:mae.sg@gouv.bj)  
[diplomatie.sp@gouv.bj](mailto:diplomatie.sp@gouv.bj)  
Site web : [diplomatie.gouv.bj](http://diplomatie.gouv.bj)

## COMMUNIQUÉ

Le Ministre des Affaires étrangères, Président du Comité d'Orientation et de Supervision (COS) du Hadj, porte à la connaissance de la communauté musulmane au Bénin que les sociétés agréées pour la fourniture des services d'assistance aux pèlerins au titre du pèlerinage 2025 sont les suivantes :

- 1- Amana Hajj Bénin
- 2- Wakaalatoul Teissir Lil Hajj Wal Omra
- 3- Rahma pour le Hadj
- 4- Yousratoul
- 5- Awa Travel & Tours
- 6- Ibukun Hajj Tour
- 7- Al Houda National
- 8- Al Ihsane Hajj Tours
- 9- Aladjesat
- 10- Al-Ittihad Hajj Tours
- 11- Awali Toure & Fils
- 12- Bénin Aérien
- 13- Darou Al-Hidjiratou M. F. Chaoura
- 14- Groupe Al-Firdaosse
- 15- Labbaik Sarl
- 16- Labbaika Alahomma
- 17- Mamou Hadj Oumrah
- 18- Ola Oluwa Hajj
- 19- Wakaalatoul Ikhlas Lil Hajj Wal Omra
- 20- Groupe Ar Rawdah
- 21- Hamlath at-Taoufick
- 22- Al-Mouhadjirin Hajj & Oumrah
- 23- Al-Irchad Hajj et Oumra
- 24- Alhadji Alaza Group Hajj et Oumra
- 25- Soubouh Koudouss-Voyages
- 26- Yissola
- 27- Alhedjaba Toure
- 28- Zouhoulefa Micate
- 29- Maiga
- 30- Al Afdal
- 31- Haz'zoune Anzime
- 32- Anourath
- 33- Al Bourhan
- 34- 3A Arichekola
- 35- Oumra et Hadj

- 36- Zad Voyage
- 37- Raudah Travel & Tours
- 38- Waheguru Travels
- 39- Boncano
- 40- Al Rafah
- 41- Al Bouchraa

Conformément au chronogramme défini par l'Arabie Saoudite, il convient de retenir les principaux points d'attention ci-après :

- 14 février 2025 : fin de l'exécution des contrats de service sur la plateforme saoudienne ;
- 19 février au 18 avril 2025 : délivrance des visas ;
- 29 avril 2025 : début de l'arrivée des pèlerins en Arabie Saoudite.

Les compatriotes musulmans désireux d'effectuer le Hadj 2025 sont instamment invités à se rapprocher, dès le lancement des opérations d'inscription, des sociétés agréées de leur choix pour accomplir les formalités requises, afin d'éviter toute situation préjudiciable au bon déroulement de leur pèlerinage.

Le quota fixé par le Bénin est de 2.300 pèlerins et les frais de participation seront précisés en temps opportun.

Les responsables des sociétés agréées sont en conséquence invités à prendre, d'ores et déjà, toutes les dispositions nécessaires en vue de la mobilisation des pèlerins et du paiement de l'intégralité des frais de participation à la date de clôture des inscriptions sur la plateforme ehadj.aglo, fixée au 14 février 2025.

Fait à Cotonou, le 28 novembre 2024

Pour le Ministre des Affaires étrangères,  
Président du COS et P.O



La Directrice de Cabinet

  
Nissifa Inès KEREKOU

Ambassadeur